



**Interview de François Villeroy de Galhau,
Gouverneur de la Banque de France,**

« Nous interviendrons dès cette semaine sur le "*commercial paper*" »

Wansquare, 23 mars 2020

*Contacts presse : Mark Deen (mark.deen@banque-france.fr)
et Deborah Guedj (deborah.guedj@banque-france.fr)*



Plusieurs voix se sont récemment élevées pour alerter sur le fait que le marché du crédit inter-entreprises était en voie de se geler, quelle est votre appréciation ?

D'abord je veux redire l'engagement général qui est celui de l'Euro-système et de la Banque de France. Nous nous sommes engagés à ce que la liquidité de toutes les entreprises puisse être assurée dans ce choc quelle que soit leur taille, et quel que soit le canal de financement. Sur les délais de paiement inter-entreprises nous n'avons pas aujourd'hui de signes de blocage, mais nous avons une vigilance. Comme la liquidité sera disponible pour tout le monde, il ne faut pas que certains pensent optimiser leur situation individuelle au détriment des autres. Nous avons donc mis en place hier avec Bruno Le Maire un Comité de crise codirigé par la médiation du crédit de la Banque de France et le médiateur inter-entreprises. Ils vont avoir leur première réunion dès ce jeudi avec les fédérations professionnelles. Nous allons surveiller toutes les pratiques de très près, valoriser les bons comportements et nous pénaliserons les mauvais.

Qu'est-ce qu'un bon comportement ?

C'est de tenir ses délais de paiement antérieurs à la crise, s'ils étaient corrects, ou de les raccourcir si possible; et un mauvais comportement, c'est de les rallonger. La liquidité est là et restera là. Il n'y a donc aucune raison d'augmenter ses délais de paiement au détriment de ses fournisseurs, notamment PME.

[Lire la suite de l'interview sur le site de Wansquare](#)

*Contacts presse : Mark Deen (mark.deen@banque-france.fr)
et Deborah Guedj (deborah.guedj@banque-france.fr)*